L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 9 AVRIL 1890.

PETITES ANNONCES.

Académie française, espagnole et allemande (au collège de Delbear) No 293 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux demoiselles par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classes. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE personne de couleur, d'un âge mûr, pouvant donner les meilleures recommandations, et habituée à voyager, offre ses services à une famille qui voudrait se rendre à la Nouvelle-Orléans et aller soit au Nord soit en Europe. S'adresser par lettres aux initiales A. R. au bureau de l'Abeille. 25 mars—1 mois.

A VENDRE.

Cinquante Chevaux du Texas Race, dompités et indemptés, nouvellement arrivés, sur Washington et Baronne.
1 avril—7f

No 26,716.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.
Succession de Alexander Smith.

ATTENDU que Elizabeth P. Smith, femme divorcée de Alexander Smith, un résidant de la ville et de l'Etat de New York, tutrice des enfants mineurs Magdelena Godden—Velma Morse—Mattie Winans et Mary Smith, a fait, et demandé à cette Cour l'autorisation de prendre possession de, et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dites mineures.

Avis est par le présent donné à tous ceux qui comptent de donner dans trente jours à partir de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles l'application de la dite tutrice ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1890.
HUGUES LAVERGNE,
2 avril—3 17—3 mai. Député-Greffier.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de G. H. Sharborough et Carlo Mabogie vs Sociétés Crémartre consolidés.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,114—Division D.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par G. W. Theurer, syndic de cette succession, devrait être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 avril—8 12 17

Succession de W. A. Junker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,814.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 avril—8 12 17

Succession de Samuel Maxx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,051.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par G. W. Theurer, syndic de cette succession, devrait être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 avril—8 12 17

Succession de Zachary Taylor Heap.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans
Les.—No 29,431—Division C.

LES créanciers de la succession ci-dessus sont par ceux-ci avertis de faire connaître et de présenter un compte de réclamation en preuve, ainsi que les titres sur lesquels elles reposent, au bureau de M. A. L. Tissot, avocat, Nouvelle-Orléans, Etat de Louisiane, dans cette session où ils sont invités à se rendre au même bureau et à acquitter le montant de leur dette.

JAMES MOTT, Syndic.
JAS. P. BAR.
1er avril—1, 5, 10. Administrateur.

AVIS AUX CREANCIERS.

John B. Lallande vs. Des Créanciers.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 28,164.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Soniat, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 avril—8 12 17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. No 28,787—Division A.—Ordre de Cour.—Que la connaissance des biens du pétitionnaire Emile Baumann soit, et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue par John T. Gaffey, notaire, au bureau de M. Jas. Rankin, 76 rue Commune en cette ville, le JEUDI 17me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affires du dit pétitionnaire, être un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient être soumises à ladite réunion et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que Geo. C. Prout, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1890.
Signé : FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 mars—15 31—17 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,776—Division D.—Rochester & Hodgson vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la connaissance des pertes et des dettes de la raison commerciale de Rochester & Hodgson et de John J. Rochester et Joseph O. Hodgson, individuellement et comme associés de la dite raison commerciale, soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par Robert P. Upton, notaire, à son bureau, dans la ville et paroisse d'Orléans, Etat de Louisiane, en cette ville, le LUNDI 5me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'être un syndic et de voter sur la demande de la décharge des pétitionnaires et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que A. B. Phelps, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1890.
Signé : ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 mars—6 21—8 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 28,164.—Division A.—John B. Lallande vs. mes créanciers.—Ordre de Cour.—Que une réunion des créanciers de John B. Lallande soit convoquée et tenue par Andre Hero, Jr., notaire, en son bureau, No 17 Carondelet, rue, en cette ville, le 17me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de voter et de déterminer le temps et les modalités dans lesquelles les biens laissés en abandonnés devront être vendus, et afin de donner leurs relativement à l'époque pour la mise en vente des dites propriétés et de toutes autres questions qui pourraient être soumises à ladite réunion, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Hugues Lavergne, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er avril 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Avril—2 17—

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Emile Baumann vs ses créanciers.—No 26,183.—Ordre de cour.—Qu'une copie des biens du pétitionnaire Emile Baumann soit, et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue par John T. Gaffey, notaire, au bureau de M. Jas. Rankin, 76 rue Commune en cette ville, le JEUDI 17me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affires du dit pétitionnaire, être un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient être soumises à ladite réunion et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que Geo. C. Prout, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1890.
Signé : FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 mars—15 31—17 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,776—Division D.—Rochester & Hodgson vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la connaissance des pertes et des dettes de la raison commerciale de Rochester & Hodgson et de John J. Rochester et Joseph O. Hodgson, individuellement et comme associés de la dite raison commerciale, soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par Robert P. Upton, notaire, à son bureau, dans la ville et paroisse d'Orléans, Etat de Louisiane, en cette ville, le LUNDI 5me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'être un syndic et de voter sur la demande de la décharge des pétitionnaires et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que Bernard McGinley, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1890.
Signé : N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
1er avril—1,15,30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 28,787—Division E—Frank Flockinger vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Emile Baumann soit, et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue par John T. Gaffey, notaire, au bureau de M. Jas. Rankin, 76 rue Commune en cette ville, le JEUDI 17me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affires du dit pétitionnaire, être un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient être soumises à ladite réunion et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que Geo. C. Prout, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1890.
Signé : FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 mars—15 31—17 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,776—Division D.—Rochester & Hodgson vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des pertes et des dettes de la raison commerciale de Rochester & Hodgson et de John J. Rochester et Joseph O. Hodgson, individuellement et comme associés de la dite raison commerciale, soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par Robert P. Upton, notaire, à son bureau, dans la ville et paroisse d'Orléans, Etat de Louisiane, en cette ville, le LUNDI 5me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'être un syndic et de voter sur la demande de la décharge des pétitionnaires et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que Bernard McGinley, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1890.
Signé : N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
1er avril—1,15,30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 28,787—Division E—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Emile Baumann soit, et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue par John T. Gaffey, notaire, au bureau de M. Jas. Rankin, 76 rue Commune en cette ville, le JEUDI 17me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affires du dit pétitionnaire, être un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient être soumises à ladite réunion et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que Geo. C. Prout, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1890.
Signé : FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 mars—15 31—17 avril

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.
L.S.L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La Grande Loterie de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires qui ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages de moindre ampleur qui ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnent l'assurance, et Nous avons la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.
G. A. BEAUREGARD, COMMISSAIRES
J. P. Early
Grand Tirage Mensuel, Grand Tirage Mensuel
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 15 AVRIL 1890.
GROS LOT: $300,000
100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.
LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	200,	20,000
100 Lots de	200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit	99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

Inscrivez votre adresse en plein.
IMPORTANT.
Envoyez par Poste Mandat, Express Money Order, ou Banque de New York, dans des lettres enregistrées. Mandats ordinaires par l'Express.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lad.
Adresser vos lettres enregistrées comme suit:
New Orleans National Bank,
New Orleans La.
N'OUBLIEZ PAS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution des dites banques, membre du conseil d'administration de la Loterie et les trésoriers des dites Banques. Détachez ceci et conservez-le pour vous guider.
Un billet entier coûte un dollar ou le Prix de la Dixième partie d'un billet dans la dixième frange. Tous billets offerts en vente par des personnes non autorisées ou qui ne sont pas signés par le président et le trésorier du Comité de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, sont frauduleux et de nulle valeur.
Nous attirons l'attention du public sur le fait que la Loterie de l'Etat de la Louisiane est une institution légale, et que les billets émis par elle sont payables à Bureau ouvert, à la Nouvelle-Orléans, et que les billets émis par la Loterie de l'Etat de la Louisiane, ne sont pas des billets de Loterie étrangère, mais bien des billets de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans
POUR 1890-91.
Est en voie de préparation par Soards.
Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les gens de mérite qui auraient dépensé leur argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.
Un valeur de cet ouvrage, on en pourra trouver 100,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et on verra indiqués les adresses, rues et numéros de chaque maison de chaque ville.
On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. Le livre, écrit, sur trente colonnes, sera relié avec goût; sa couverture de drap bleu en relief or en fera un ornement dans un salon aussi bien qu'une utilité dans une maison de commerce.
Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $2 et on n'en pourra obtenir exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez l'adresse vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription voudront bien les signer et les envoyer promptement à leur obligé
L. SOARDS, Editeur.
5 Place Commerciale, coin de la rue de Camp. 15 mars—
SCIENTIFIC AMERICAN
is the oldest, and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.
ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of those contemplating building. Price $2.50 a year. 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.
PATENTS may be secured by application to MUNN & CO., who have had over 40 years' experience and have made over 50,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.
TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & CO., and procure quick protection. Send for Handbook.
COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly Secured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors,
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.
THE BANK OF BATON ROUGE
51 THIRD STREET,
Baton Rouge, La.
A commencé ses opérations le 1er juin 1889.
Collectionnée et escompte dollarisé.
Spécialité d'affaires avec les différents départements d'Etat à la capitale.
Bénéfices 12 p. c.
On demande des agents partout.
Pour un prix à payer par les Clients, en pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, d'adresser au soussigné. Votre dernière dernière Dépêche et le Système Médit. On s'abonne au service plus rapide de la Presse en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.
CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, RUE CONTI, 34.
Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.
1er avril 1890
Liste de prénoms et noms:
Beaulle, Aimé — Lorliot, Adolphe
Bénafor, Auguste — Longe, Jean Brisse
Chachignon, François — Magnou-Gaspard, Jean
Fel Félix — Pelletier, Jean Baptiste
Cayet, Jacques et Jo-Rivoire, Ferdinand Cyrille
Chopin, Alexandre — Simon, Jean Russell
Daffos Jean — Simon, Estefan Angus
Fabaron, Jean Jeoffrei — Tin
Paradeo, Hippolyte — Thomassin, Auguste de Redonaille, Jean — Thompson
LETTRES.
Mme Fanny Cavalier, Mlle Foyart
N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, l'Etat Civil demande qui soit à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, et de faire faire, ensuite, probablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er avril 1890.
Le Consul.
VAST DESARDIN.
Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans
POUR 1890-91.
Est en voie de préparation par Soards.
Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les gens de mérite qui auraient dépensé leur argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.
Un valeur de cet ouvrage, on en pourra trouver 100,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et on verra indiqués les adresses, rues et numéros de chaque maison de chaque ville.
On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. Le livre, écrit, sur trente colonnes, sera relié avec goût; sa couverture de drap bleu en relief or en fera un ornement dans un salon aussi bien qu'une utilité dans une maison de commerce.
Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $2 et on n'en pourra obtenir exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez l'adresse vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription voudront bien les signer et les envoyer promptement à leur obligé
L. SOARDS, Editeur.
5 Place Commerciale, coin de la rue de Camp. 15 mars—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens's Bank of Louisiana vs Hugo Thomas Friedrich Groetsch et ux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,929.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

1° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la cité de la ville de Carrollton, actuellement le Septième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros 1 et 2 dans l'ilot D, anciens plan, maintenant le No 87, comprenant ensemble 50 pieds de front sur le Boulevard Cambrane, Levee et Dauphine, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chaque, trente pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, et sont partie du dit ilot, commençant à soixante pieds du coin de la rue Madison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—Pour la première propriété, 1/3 comptant, le reste en billets hypothécaires de $220 dates du 2 mars 1889, payable un an après la date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement; 5 0/0 frais d'avocat sur le montant en litige, et les frais et charges du procès et la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la propriété.

2° Et sur les termes de crédit pour faire face au billet hypothécaire de $220, daté le 2 mars 1889, payable un an après la date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement.

3° Et la balance s'il y en a, comptant.

Et pour la seconde propriété : 1/3 comptant pour payer le billet hypothécaire de $170, daté le 2 mars 1889, payable un an après la date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement; 5 0/0 frais d'avocat sur le montant en litige, et les frais et charges du procès et de la vente, et les taxes d'Etat et de ville dues sur la propriété.

2° Et sur les termes de crédit pour faire face au billet hypothécaire de $170, daté le 2 mars 1889, payable un an après la date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement.

3° Et la balance s'il y en a, comptant.

Cinquième et dernier jour de la vente, le 9 avril 1890.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
9 avril—9 16 23 30—7 10 mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Jorgens (ou Jurgens) vs la Succession A. Fritzche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,737.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

1° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la cité de la ville de Carrollton, actuellement le Septième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros 1 et 2 dans l'ilot D, anciens plan, maintenant le No 87, comprenant ensemble 50 pieds de front sur le Boulevard Cambrane, Levee et Dauphine, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chaque, trente pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, et sont partie du dit ilot, commençant à soixante pieds du coin de la rue Madison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—Pour la première propriété, 1/3 comptant, le reste en billets hypothécaires de $220 dates du 2 mars 1889, payable un an après la date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement; 5 0/0 frais d'avocat sur le montant en litige, et les frais et charges du procès et la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la propriété.

2° Et sur les termes de crédit pour faire face au billet hypothécaire de $220, daté le 2 mars 1889, payable un an après la date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement.

3° Et la balance, s'il y en a, comptant.

Et pour la seconde propriété : 1/3 comptant pour payer le billet hypothécaire de $170, daté le 2 mars 1889, payable un an après la date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement; 5 0/0 frais d'avocat sur le montant en litige, et les frais et charges du procès et de la vente, et les taxes d'Etat et de ville dues sur la propriété.

2° Et sur les termes de crédit pour faire face au billet hypothécaire de $170, daté le 2 mars 1889, payable un an après la date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement.

3° Et la balance s'il y en a, comptant.

Cinquième et dernier jour de la vente, le 9 avril 1890.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
9 avril—9 16 23 30—7 10 mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une baronche.

Succession de Samuel Stewart et sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nos 22,200 et 22,201.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 14 avril 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A l'écurie de Johnson, coin des rues Magazine et Jatte.

Une baronche.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
3 avril—9, 9, 14.

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, RUE CONTI, 34.
Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.
1er avril 1890
Liste de prénoms et noms:
Beaulle, Aimé — Lorliot, Adolphe
Bénafor, Auguste — Longe, Jean Brisse
Chachignon, François — Magnou-Gaspard, Jean
Fel Félix — Pelletier, Jean Baptiste
Cayet, Jacques et Jo-Rivoire, Ferdinand Cyrille
Chopin, Alexandre — Simon, Jean Russell
Daffos Jean — Simon, Estefan Angus
Fabaron, Jean Jeoffrei — Tin
Paradeo, Hippolyte — Thomassin, Auguste de Redonaille, Jean — Thompson
LETTRES.
Mme Fanny Cavalier, Mlle Foyart
N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, l'Etat Civil demande qui soit à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, et de faire faire, ensuite, probablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er avril 1890.
Le Consul.
VAST DESARDIN.

VENTES A L'ENCAN.

Cottage double rémunératif dans le Sixième District.
Maison double en bois No 105 rue Bordenau, entre Magazine et Camp.
Cottage double No 1052 rue Constance, entre les avenues Peters et Octavia.
Deux lots de terre dans le Septième District.

Succession de Romain Buisson.

Nos 20,813 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division —

PAR MACON, PAUL & DENIS, Albert Paul, encanteur.—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 18 mars 1890, Dossier No 29 213 pour le compte de la succession Romain Buisson, il sera vendu à l'encan à savoir—

1° Deux lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 235 borné par les rues Bordeaux, Camp, Valence et Magazine, désignés comme lots 13 et 14, se touchant et mesurant chacun 34 pieds 9 pouces de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur la dite propriété consistent d'une jolie résidence double en bois désignée par le No 105 rue Bordeaux, très bien subdivisée, bon voisinage, rapportant $17 par mois, toujours louée.

2° Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 197, borné par les rues Constance, Octavie et Laurel et l'avenue Peter, désigné comme lot No 25 sur le plan de Pilié et De Pouilly, architecte en date de 9 avril 1866, et mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent vingt-cinq, y a un corps de bâtiment contenant un cottage double, bien bâti, couvert en ardoises, connu par le No 1052 rue Constance; bien subdivisé, rapportant $25 par mois, chaque côté; près de la station du chemin de fer Collapeau. Le voisinage s'améliore rapidement.

3° Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 276 et borné par les rues Cambronne, Madison, Belfast et Danube.

4° Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 331 et borné par les rues Cambronne, Madison, Belfast et Danube.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste en un crédit d'un et deux ans, en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété vendue, portant intérêt, 8 pour cent d'intérêt payé à partir de la date jusqu'à paiement final. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les taxes de l'année courante, 1890, seront assumées par l'acquéreur.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. C. Prout, notaire.
22mars—22 29 avril 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété attrayante dans le Sixième District.
Voisinage s'améliorant, près du Parc Audubon.
Magnifique lief de terre subdivisé en grands et désirables lots.
Jolie maison en bois, écurie, etc., rue State entre Constance et Laurel.

Succession de Miss Virginia Baldwin, femme décédée de William H. Tyson.

No 26,876.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", en date du 7 mars 1890, Dossier No 26,876, pour le compte de la succession de Miss Virginia Baldwin femme décédée de Wm. H. Tyson, il sera vendu à l'encan, savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans la ville de Lake Vieux, et connu comme lot No 12 et borné par les rues State, Constance, Laurel et la ligne de division de District de cette ville, et mesurant 100 pieds de front, et 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles à la rue Laurel et 80 pieds 8 pouces de l'autre côté le séparant du terrain No 5. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, bien subdivisé, rapportant $17 par mois, toujours loué.

Le terrain No 9 forme l'angle des rues Delord et Pearl, et mesure 22 pieds 5 pouces et 8 lignes de façade à la rue Delord, et 125 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, 64 pieds 9 pouces de profondeur et de façade rue Pearl, et 72 pieds 1 pouce et 11 lignes de profondeur, de l'autre côté tout le terrain No 8. Les améliorations consistent en un cottage double bien subdivisé, rapportant $18 par mois.

Les lots Nos 10 et 11 ensemble, mesurant chacun 30 pieds de front sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'angle des rues Delord et Pearl, et mesure 22 pieds 5 pouces de face à la rue Delord, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'angle des rues Constance et Delord, et mesure 22 pieds 5 pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 15 forme l'angle des rues Delord et Pearl, et mesure 22 pieds 5 pouces de face à la rue Delord, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles. Les lots 16, 17 et 18 mesurant chacun 33 pieds de front sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence double en bois, couverte en ardoises, bien subdivisée, rapportant $17 par mois, toujours louée.

Les lots 16 et 18 mesurant chacun 33 pieds de front sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence double en bois, couverte en ardoises, bien subdivisée, rapportant $17 par mois, toujours louée.

Les lots 16, 17 et 18 mesurant chacun 33 pieds de front sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence double en bois, couverte en ardoises, bien subdivisée, rapportant $17 par mois, toujours louée.

Les lots 16, 17 et 18 mesurant chacun 33 pieds de front sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence double en bois, couverte en ardoises, bien subdivisée, rapportant $17 par